

www.construction21.org

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Déchets du bâtiment : les professionnels signent une charte de bonne gestion



Polémiques sur les dépôts sauvages, préparation d'une REP et fermeture de l'accès aux déchèteries publiques : la gestion des déchets de chantiers se complique. Les artisans s'organisent autour d'une charte pour promouvoir une bonne gestion.

Ce mardi 15 janvier 2019, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), la Fédération des entreprises du recyclage (Federec) et la Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (Fnade) ont signé une convention pour développer la charte "Artisan Engagé Déchets". Avec cette démarche, les trois fédérations veulent collaborer pour sensibiliser les artisans du bâtiment et leurs clients aux bonnes pratiques en matière de déchets. Les artisans qui signeront la charte pourront mettre un logo sur leurs devis et seront référencés sur un site internet (en cours de réalisation). *"Il s'agit d'une charte, et pas d'un label, car la démarche reste volontaire"* , insiste Jean-Jacques Châtelain, responsable RSE et déchets de chantiers à la Capeb.

Les dépôts sauvages font polémique

Cette convention répond à trois problématiques auxquelles sont confrontés les artisans du bâtiment. En premier lieu, la profession pâtit de certaines pratiques illégales. *"On se sent attaqué"* , déplore d'emblée Jean-Jacques Châtelain, évoquant les articles qui traitent des dépôts sauvages de déchets du bâtiment. Ces pratiques existent, mais elles sont le fait de *"pseudo entreprises"* , estime Patrick Liébus, président de la Capeb (...) Lire plus